

TAUX DE L'ABONNEMENT AU JOURNAL
ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE
Par an, payable d'avance.....\$4.00
Pour les pays étrangers..... 5.00
ÉDITION QUOTIDIENNE
Par an, payable d'avance.....\$6.00
Pour les pays étrangers..... 7.00
L'édition tri-hebdomadaire paraît les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS.
Pour se désabonner avis à cet effet doit être donné à l'administration un mois avant la fin du semestre courant, autrement l'abonnement est censé renouvelé.
On s'abonne à Québec, rue du Fort, 8, vis-à-vis le bureau de Poste central.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Éditeur-proprétaire, AUGUSTIN COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco

TARIF DES ANNONCES

Six lignes, première insertion.....\$ 0.50
Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10. 0.80
Pour chaque ligne au-dessus de 10 lig. 0.10
Pour chaque insertion subséq., par lig. 0.05
La ligne est comptée sur corps 6.
Les réclames, rapports de commandites, décès, mariages, etc., sont sujets au tarif des annonces.
Toute annonce envoyée, qui ne porte pas le nombre d'insertions, est publiée jusqu'à avis contraire.
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.
Il n'est tenu aucun compte des écrits anonymes.
Les manuscrits non-insérés sont détruits.

BELGIQUE

LES DERNIÈRES ÉLECTIONS.
Bruxelles, 11 juin.

Après le combat, recueillons-nous. Depuis les grands jours de l'union de 1830, l'opinion publique n'avait pas rendu un arrêt plus formidable. La conscience nationale a parié avec une force irrésistible. Nos adversaires sont tannés, écrasés, balayés. L'effondrement de leur politique est tel que le mot prononcé par un candidat radical restera : ce sont les élections du mépris ! Nous le répétons, non pour offenser nos adversaires dans la poussière où ils gisent, mais pour qualifier toute l'étendue de leur défaite et le mouvement rapide qui l'a amenée.

Nous triomphons partout à des majorités inouïes, à 309 voix à Namur, à 1,100 voix à Louvain, à 1300 voix à Bruxelles, à 1,490 voix à Anvers, etc. Deux ministres du royaume ont été renvoyés. M. Van Hambeeck, l'auteur de la loi scolaire, et M. Olin, le rapporteur de la section centrale qui a fait passer cette loi de malheur. M. Couvreur, le président de la commission d'enquête sur l'air, succombe avec eux, et sans gloire. M. Guillery, qui était réservé in petto pour succéder à M. Frère, disparaît comme une chausse-trappe.

Nos fameux radicaux, qui étaient si orgueilleusement certains du peuple de Bruxelles, tombent les uns sur les autres, comme un château de cartes poussé par la main d'un enfant. Les doctrinaires de la capitale, qui se sont déshonorés en s'alliant à eux pour sauver leur existence politique, bûissent misérablement ; car ils n'ont pas même la satisfaction de dire comme le soldat qui succombe loyalement : tout est perdu, hors l'honneur !

Cette alliance, que nous avons qualifiée comme elle le méritait, était soutenue par les ministres du Roi, toutes les forces du gouvernement, toute la presse libérale de la capitale et du royaume, et elle n'a pas tenu huit jours devant l'indignation publique. Nous pouvons parler ainsi hautement, car nous avons prouvé ce qui arrive. Et qu'on ne vienne pas dire que la liste de M. Picard a été un succès de celle de l'Association libérale ; car la première n'a réuni que 300 suffrages, chiffre insignifiant, qui ne pouvait avoir aucune influence sur le résultat final. La défaite est donc complète. C'est une deroute ; c'est un désastre. Il ne reste à nos malheureux adversaires qu'une seule consolation : ils conservent M. Bouvier, si toutefois son élection n'est pas annulée.

Hier, il y avait, à la Chambre, 79 libéraux et radicaux et 59 catholiques et conservateurs. La majorité ministérielle était de 20 voix. Ce soir, il y a, à leur place, 85 catholiques, conservateurs et indépendants, et 53 libéraux et radicaux, en décomptant M. le baron de Vrints, soumis à Nivelles à un ballottage. L'opposition, qui était en minorité de 20 voix, a donc, dès maintenant, à la Chambre, une majorité de 32 voix. Il reste pour le ministère, au Sénat, une majorité de 4 voix, qui ne résistera pas au torrent de l'opinion publique.

Au milieu de la fumée de la ba-

taillo, devant les corps de nos adversaires vaincus qui jonchent la plaine électorale, nous nous tournons vers nos frères d'armes pour leur donner l'accolade et nous réjouissons avec eux. Mais nous manquons à notre mission si nous ne leur rappelions pas immédiatement les grands devoirs que nous impose l'éclatante victoire que nous venons de remporter. Nous avons triomphé non pour ôter la liberté à nos adversaires vaincus, mais pour la rendre à tout le monde. Ce n'est pas nous qui jetterons à la foule ce cri païen : *ex victis* ? Nous montrerons par notre modération et par notre fermeté que nous sommes toujours les mêmes, dans la mauvaise et la bonne fortune. Un ouvrier disait tantôt devant le jeune comte de Merode, que le peuple voulait porter en triomphe sur la Grand-Place, comme la personification de l'avènement du jour : « Mes amis, voilà le descendant des grands patriotes d'antrefois ; ils sont toujours les mêmes ! » Oui, cet ouvrier avait raison : Nous sommes toujours les mêmes. Nous représentons les vieilles traditions de notre patrie, la vieille foi de notre peuple et ses vieilles libertés, toujours vivaces.

Voici maintenant l'opinion de la presse libérale sur le résultat.

L'Etoile, de Bruxelles, dans son numéro du 12, fait cette remarque : « On remarque que le membre sortant le plus favorisé de la liste libérale à Bruxelles est celui qui fait partie du cabinet, M. Van Hambeeck, et que MM. Janson, Arnould, Feron et Robert sont relégués à la queue de la liste avec 300 voix environ de moins.

M. Janson, refoulé à ce rang, malgré sa grande popularité, et le ministre placé en tête de la liste, c'est bien la preuve que le corps électoral consensuel a voulu atteindre les révisionnistes sur l'heure » avant ceux de leurs collègues qui ont voté les impôts nécessaires, puisque ceux-ci ont obtenu un plus grand nombre de voix que les autres.

Ce n'est pas une défaite, c'est un écrasement, dit, de son côté, la *Gazette*, qui ajoute : « Bruxelles représenté à la Chambre par seize électeurs ! N'est-ce pas à croire que l'on rêve. Ces mêmes indépendants qui nous faisaient tant rire, il y a dix ans, et que nous battions haut la main, sont en nous jouant, à des majorités de trois et quatre mille voix, nous battent à leur tour, toutes nos forces réunies, à plus de 1,400 voix de majorité !

Dans le désarroi où le désastre imprévu nous jette tous, libéraux et progressistes s'empressent de rejeter les uns sur les autres la responsabilité de cette humiliante journée. Le moment n'est pas aux récriminations. Tous autant que nous sommes, libéraux de toutes les nuances et de tous les groupes, nous nous sentons également atteints par le scrutin d'hier, par cette défaite honteuse qui nous livre, pieds et poings liés, à nos adversaires. Il ne tombera pas de notre plume un mot de reproche pour qui que ce soit dans le malheur qui nous accable tous.

Mais il faut que de cette défaite sorte un enseignement, et nous nous réservons de dire dès demain très-franchement ce que nous pensons des causes qui l'ont provoquée. Le parti libéral avait besoin d'une leçon, disait-on. Celle d'hier est triviale, et nous craignons fort qu'il ne s'écoule bien des années avant que nous prouvions, dans la majorité, que nous en avons su profiter.

Le Journal de Liège n'hésite pas à faire chorus avec *l'Echo du Parlement* et à s'en prendre vivement aux radicaux pour lesquels il a conseillé de voter :

« La politique d'aventure et de déchirement inaugurée par les radicaux bruxellois a partout effrayé l'opinion publique. Le vote du corps électoral de Bruxelles montre la répulsion que cette politique a soulevée même dans la capitale ».

La Meuse émet un avis analogue : « Il n'y a pas de doute possible à cet égard : les radicaux bruxellois ont la plus grande part de responsabilité dans l'échec que vient de subir l'opinion libérale.

« Le peuple belge est essentiellement modéré ; il repousse les violences et les exagérations, de quelque part qu'elles viennent. »

C'est là aussi l'avis du *Journal de Gand*, qui dit : « La journée du 10 juin prendra rang parmi les plus néfastes des années libérales, des années belges. Le clericalisme couché sur le champ de bataille, nous pourrions le dire, grâce aux folles révisionnistes, grâce aux excentricités des politiques d'aventure.

La Chronique et les *Nouvelles* sont en proie à une telle consternation qu'elles doivent ajourner leurs réflexions.

« Jamais, dit la première, depuis l'avènement du premier cabinet libéral, notre parti n'a subi plus écrasante défaite, et Bruxelles, ô honte ! y contribue pour la plus grande part. A demain nos réflexions.

C'est un Sedan, disent les *Nouvelles*. Que d'autres que nous dégoûtent les motifs qui ont amené cet écrasement, nous ne nous en sentons pas le courage pour le moment. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que notre affliction est profonde. »

L'Indépendance éprouve, elle aussi, le besoin de se recueillir.

« Le résultat de la journée du 10 juin est déplorable.

« Toutes nos espérances sont anéanties.

« Ce n'est pas seulement une défaite, c'est un désastre qui dépasse les prévisions les plus pessimistes... »

« Bruxelles n'a plus un seul représentant libéral à la Chambre, et le libéralisme bruxellois perd un sénateur.

« Les succès des cléricaux à Bruxelles leur assure, dans la prochaine Chambre, une majorité de 32 voix... »

« Le temps nous manque pour émettre dès ce soir les penibles réflexions que nous suggère un événement aussi désastreux et aussi inattendu. »

L'Indépendance nous annonce, d'autre part, une bonne nouvelle qui a-hève de montrer le désarroi du libéralisme ; d'après ce qu'on lui assure, M. de Vrints renonce à courir les chances du ballottage à Nivelles.

Lettre Parisienne

Paris, 9 juin.

Les Français ont gagné l'entendu. Je crier, hier, sur les boulevards. Gagné quoi ? demandai-je à un passant. Je faillis m'attirer un mauvais parti, mon quidam croyant que je me moquais de lui. Je ne pensais plus au Grand-Prix que l'on venait de courir à Longchamps. C'est donc un cheval des écuries du duc de Gastries, Little Duck, qui a gagné le Grand-Prix. Les Français ont gagné ! Et c'est un vacarme, une ivresse, comme si nous avions repris l'Alsace-Lorraine. Mais, tout à l'heure, on n'y pensera pas plus que moi. Nous avons aujourd'hui des courses dans toute la France, nous en avons en nombre tel que leurs comptes rendus encombrant les journaux, ce qui ne fait pas l'affaire des lecteurs qui ne sont pas à portée d'un champ de courses, mais, surtout, qu'elles excitent partout la passion du jeu, qui, de Paris et des grandes villes, a gagné les petites villes et jusqu'à la population rurale. Les paysans vont aux courses et parlent.

Les courses ont remplacé les concours orphéoniques. Il y a dix ans, de la Flantrie aux Pyrénées et des Alpes à la Bretagne, on ne pouvait faire vingt kilomètres sans se casser le nez contre des clarinettes et des trombones.

On commente beaucoup la présence du comte et de la comtesse de Paris à la soirée donnée hier par le comte de la Ferronnays. Deux cents personnes ont en l'honneur d'être présentées au chef de la maison de France et à sa femme. Ce soir les princes assistèrent à la soirée de la duchesse de la Rochefoucauld-Bisaccia, fille de l'ancien président du Sénat belge, prince de Ligne, qui tient le plus aristocratique salon de Paris.

C'est la première fois, en effet, que, depuis la mort du comte de Chambord, le comte et la comtesse de Paris réapparaissent dans le monde. Les princes auront porté le deuil du comte de Chambord plus longtemps que ceux qui, il y a un an, les traitaient en révoltés contre le chef de la Maison de France ; car il y a belle lurette qu'on cotoie dans le faubourg Saint-Germain. On saute, d'ailleurs, à l'envie dans tous les mondes. C'est la danse de Saint-Guy.

On pense que le comte de Paris va, non pas sortir de la réserve politique dans laquelle il se tient, mais se montrer davantage, donner de sa personne une impression plus nette. Il a donné 500 fr. pour la fête des *Victimes du devoir*, à laquelle il n'a pas pris part, d'ailleurs ; et il a permis de publier cette libéralité. Il fait beaucoup d'aumônes, mais il ne veut point que les journaux en parlent. Je connais nombre d'ouvriers et quelques uns ne sont point de celles où la main gauche doit ignorer ce que la main droite a donné-auxquelles il accorde de larges secours, sous la condition expresse qu'on n'en reprendra pas le bruit dans le public.

Il y a eu, hier, en Seine-et-Loire, à Autun et à Louhans, deux élections législatives. A Autun, le candidat républicain, docteur Martin, a été élu sans concurrent, par 4,674 voix. Les monarchistes n'avaient même pas présenté de candidat, bien qu'il y eût de grandes chances de le faire élire, puisque cette circonscription électorale compte 17,765 électeurs. Mais, à Louhans, ils se sont donné cette peine et leur candidat, M. Garnier, a suivi de près le candidat républicain, docteur Guillemin, qui est élu : M. Garnier a obtenu 7,076 voix et M. Guillemin, 8,577. Il est visible que la république perd du terrain.

« Dans la « Vie à la Campagne » M. de Cherville revient sur la question de la conservation du poisson en France. Un de ses correspondants du Finistère lui fournit, au sujet de la destruction des saumons, des détails navrants. Les meuniers non tamment en font des massacres irréparables :

« Ils font de leurs vannes les plus meurtrières des engins de destruction ; quand il y avait des saumonneaux, ils en prenaient des paniers dans une nuit, salaient ces emberyons gros à peine comme des sardines, et en cas de surabondance les donnaient à manger à leurs porcs ! V-à où nous en sommes ; le neant se fait peu à peu dans tous nos bassins. Il est vrai que l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la Norvège, se chargent de nous expédier, confits dans la glace, toutes les truites, tous les saumons qu'exige le ventre de Paris, mais, bien entendu, c'est à la condition que nous leur retournerons de bon argent de France, et cette dernière denrée commence à y devenir si peu commune que, peut-être, va drat il mieux que nous la gardions pour nous.

« Malheureusement, ce n'est pas seulement en Bretagne que les choses se passent ainsi. Il en est de même dans nos rivières du Centre, où lorsque les filets « prohibés » sont trop fatigués, insuffisamment productifs, on n'hésite jamais à appeler à la rescousse la chaux, la coque du Levant et surtout maintenant la dynamite. Espèces sédentaires, espèces nomades, s'échinent rapidement vers une commune disparition, puis rien n'est fait pour la conjurer.

« Il en sera exactement de ce féau, dit M. de Cherville, comme de celui du phylloxera. En 1865, lorsque le puceron américain exerça ses premiers ravages sur les riches vignobles du Rhone, il eût suffi de quelques centaines de mille francs, l'exemple de la Suisse et de l'Allemagne en témoignent, pour arrêter l'insecte dévastateur des vignes.

« L'indifférence avec laquelle on le traite coûte actuellement des millions à l'État, à l'agriculture quel que chose comme un milliard tous les ans. De même, dans dix, dans vingt ans, il surgira un homme d'État de génie qui découvrira que nos rivières sont vides et que ce vide constitue un crime de lèse-nation, qu'il sevrera les populations d'un aliment économique, poussant sans semelles, et que nos centaines de mille hectares d'eau devraient nous fournir à aussi bas prix qu'il l'est en Écosse et en Chine.

Conservation du poisson en France

Dans la « Vie à la Campagne » M. de Cherville revient sur la question de la conservation du poisson en France. Un de ses correspondants du Finistère lui fournit, au sujet de la destruction des saumons, des détails navrants. Les meuniers non tamment en font des massacres irréparables :

« Ils font de leurs vannes les plus meurtrières des engins de destruction ; quand il y avait des saumonneaux, ils en prenaient des paniers dans une nuit, salaient ces emberyons gros à peine comme des sardines, et en cas de surabondance les donnaient à manger à leurs porcs ! V-à où nous en sommes ; le neant se fait peu à peu dans tous nos bassins. Il est vrai que l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la Norvège, se chargent de nous expédier, confits dans la glace, toutes les truites, tous les saumons qu'exige le ventre de Paris, mais, bien entendu, c'est à la condition que nous leur retournerons de bon argent de France, et cette dernière denrée commence à y devenir si peu commune que, peut-être, va drat il mieux que nous la gardions pour nous.

« Malheureusement, ce n'est pas seulement en Bretagne que les choses se passent ainsi. Il en est de même dans nos rivières du Centre, où lorsque les filets « prohibés » sont trop fatigués, insuffisamment productifs, on n'hésite jamais à appeler à la rescousse la chaux, la coque du Levant et surtout maintenant la dynamite. Espèces sédentaires, espèces nomades, s'échinent rapidement vers une commune disparition, puis rien n'est fait pour la conjurer.

« Il en sera exactement de ce féau, dit M. de Cherville, comme de celui du phylloxera. En 1865, lorsque le puceron américain exerça ses premiers ravages sur les riches vignobles du Rhone, il eût suffi de quelques centaines de mille francs, l'exemple de la Suisse et de l'Allemagne en témoignent, pour arrêter l'insecte dévastateur des vignes.

« L'indifférence avec laquelle on le traite coûte actuellement des millions à l'État, à l'agriculture quel que chose comme un milliard tous les ans. De même, dans dix, dans vingt ans, il surgira un homme d'État de génie qui découvrira que nos rivières sont vides et que ce vide constitue un crime de lèse-nation, qu'il sevrera les populations d'un aliment économique, poussant sans semelles, et que nos centaines de mille hectares d'eau devraient nous fournir à aussi bas prix qu'il l'est en Écosse et en Chine.

Dans son indignation patriotique, l'homme d'État appellera tous les pisciculteurs à son aide : on multipliera les bassins d'élevage, on créera des établissements dispensaires, on enseignera avec la prodigalité qui doit caractériser les actes de tout gouvernement, fleuves, rivières, ruisseaux, etc. ; on dépensera une centaine de millions pour obtenir laborieusement un résultat auquel on arriverait tout de suite et « gratis », en exigeant tout simplement des gens payés pour faire exécuter les lois qu'ils ne les laissent pas traîner comme une guenille à effaroucher les moineaux. Est-ce là un acte de bonne administration ? Malgré le désir d'être agréable aux puissances, que nous partageons avec tous les pauvres diables, franchement, il nous est impossible de reprendre ouï.

« C'est sur cet abominable pouf, produit odieux d'une ornementation calligraphique, contre lequel on ne saurait trop violemment protester. C'est laid et ça tient de la place. Cela donne à la femme l'aspect d'une créature fantastique, en dehors de toutes les proportions connues et de tous les équilibres harmoniques. Qui nous délivrera du pouf, cent fois plus absurde que le crinoline tant honorée autrefois ? On demande une femme de goût et d'initiative pour se mettre à la tête du mouvement, car c'est vraiment en pareil cas que l'insurrection devient le plus aisé de tous les devoirs. »

« Depuis Franklin, on sait que le tonnerre et les éclairs sont des phénomènes naturels en tout semblables aux phénomènes électriques que le physicien produit artificiellement dans ses laboratoires. A l'état normal, tout ce qui nous environne est chargé de deux sortes d'électricité, l'une négative et l'autre positive, qui s'attirent sans cesse réciproquement et tendent à se recomposer. Cette recomposition est la foudre. Elle est favorisée par certains corps, dits *bons conducteurs* : l'air humide, les nuages épais produisant la foudre. Jamais elle ne se produira dans une atmosphère sèche, qui isole les deux espèces de fluide et met obstacle à leur recomposition.

« En France il y a environ vingt orages par an, causant ensemble un moyen de 80 morts. La fulguration est rare dans les grandes villes, surtout depuis la multiplication des paratonnerres. Elle est de plus en plus fréquente à la campagne, depuis que le débilement exagéré a fait sentir son influence nocive. Le débilement d'une montagne, dit Arago, c'est la destruction d'un nombre de paratonnerres égal au nombre d'arbres qu'on abat : c'est la modification de l'état électrique de tout un pays. Les hommes sont plus frappés par la foudre que les femmes parce que leur vie est plus extérieure : la proportion est de 28 hommes par 100 individus, nous dit Boudin.

« C'est vrai, répliqua Madeleine, j'ai couché sur un livre toutes les sommes mises de côté. Mais en face se trouve le total des mandats expédiés en Afrique à ton adresse.

« Vos caudeux n'ont pas de rapport avec la succession.

« Je tiens à l'explication pourquoi, au moment où tu pères mourut, il ne nous restait plus que quatre cents francs à la caisse d'épargne.... L'enterrement et les messes m'ont coûté cher.... J'ai acheté une concession de terrain.... et maintenant....

« Oui, maintenant.

« Il y a deux cents francs dans le tiroir....

« Cent pour vous, cent pour moi.

« Qu'veux-tu faire de pareille somme ?

« Entreprendre un petit commerce, répondit Mathieu avec un rire muet.

« Il s'agissait de Madeleine qu'elle recevait un coup au cœur ; un coup presque aussi violent que celui causé par l'arrivée des carriers venant lui apprendre qu'on avait trouvé Pierre en-veillé sous un éboulement. Cette fois elle perdit le mari ; aujourd'hui elle comprenait que son fils était perdu.

« Sans rien dire, avec cette dignité que les femmes trouvent dans la sincérité de leurs sentiments, Madeleine prit le trousseau pendu à sa ceinture, y chercha une clef qu'elle tendit à son fils, et lui dit :

« Dans le premier tiroir de la commode à gauche cherche une bourse de cuir.

« - Dame ! tu le sais mieux que moi.

« - Alors tu exige des comptes ?

« - J'exige sans exiger, pour savoir.

VARIÉTÉS

LA MODE. — LE POUF.

Il ne faut jurer de rien. L'heure peut-être n'est pas loin où mes confrères et moi nous fabriquerons nos chroniques à l'électrique. Dame ! pourquoi pas ?

N'ai-je pas lu dans un compte-rendu tout ce qu'il y a de plus scientifique l'annonce d'une découverte faite par un inventeur allemand ? Cette découverte, c'est la couveuse électrique.

Si le fluide produit des poulets, il n'y a pas de raison pour qu'un jour on l'autre il ne produise pas des canards. Et de là à son application au journalisme.

An moment où un simple courant se mêle de faire tant de choses, qui sait ce dont il sera capable le jour où on le fera passer à travers la cervelle humaine, à l'aide de procédés qu'il reste encore à inventer par malheur ?

Qu'il soit si les savants ne finiront pas, en graduant les doses, par faire instantanément germer sous nos crânes des idées folâtres ou sérieuses, profondes ou futiles ?

Si j'avais l'appareil à ma disposition dès à présent, il me faudrait à la fois une double combinaison de fluide grave et du fluide fantasiste pour aborder le sujet par lequel j'entrerais en matière.

C'est à vous, mes dames, que ce discours va s'adresser. Discours qui sera en même temps plein de saveur et plein de compassion.

Vous rencontrez dans la rue un commissaire. Sur son dos, un crochet. Sur le crochet, une malle ou quelque autre fardeau d'un poids cérique, car le pauvre homme goint, peiné, sue, s'arc-boute.

Vous regardez ce malheureux et vous le plaignez du fond du cœur ; — surtout si la rencontre a lieu par un jour de chaleur caniculaire comme ceux que nous sommes en train de traverser prématurément.

Vous faites cinquante pas. Une élégante passe à côté de vous. Elle s'en va alerte, souriante, cambrée. Et vous ne songez pas une seule mi-

« Vous faisiez de rudes économies dans le temps.

« C'est vrai, répliqua Madeleine, j'ai couché sur un livre toutes les sommes mises de côté. Mais en face se trouve le total des mandats expédiés en Afrique à ton adresse.

« Vos caudeux n'ont pas de rapport avec la succession.

« Je tiens à l'explication pourquoi, au moment où tu pères mourut, il ne nous restait plus que quatre cents francs à la caisse d'épargne.... L'enterrement et les messes m'ont coûté cher.... J'ai acheté une concession de terrain.... et maintenant....

« Oui, maintenant.

« Il y a deux cents francs dans le tiroir....

« Cent pour vous, cent pour moi.

« Qu'veux-tu faire de pareille somme ?

« Entreprendre un petit commerce, répondit Mathieu avec un rire muet.

« Il s'agissait de Madeleine qu'elle recevait un coup au cœur ; un coup presque aussi violent que celui causé par l'arrivée des carriers venant lui apprendre qu'on avait trouvé Pierre en-veillé sous un éboulement. Cette fois elle perdit le mari ; aujourd'hui elle comprenait que son fils était perdu.

« Sans rien dire, avec cette dignité que les femmes trouvent dans la sincérité de leurs sentiments, Madeleine prit le trousseau pendu à sa ceinture, y chercha une clef qu'elle tendit à son fils, et lui dit :

« Dans le premier tiroir de la commode à gauche cherche une bourse de cuir.

« - Dame ! tu le sais mieux que moi.

« - Alors tu exige des comptes ?

« - J'exige sans exiger, pour savoir.

« - Dame ! tu le sais mieux que moi.

« - Alors tu exige des comptes ?

« - J'exige sans exiger, pour savoir.

« - Dame ! tu le sais mieux que moi.

« - Alors tu exige des comptes ?

« - J'exige sans exiger, pour savoir.

« - Dame ! tu le sais mieux que moi.

« - Alors tu exige des comptes ?

« - J'exige sans exiger, pour savoir.

« - Dame ! tu le sais mieux que moi.

« - Alors tu exige des comptes ?

« - J'exige sans exiger, pour savoir.

FEUILLETON LITTÉRAIRE

26 Juin 1884.—N° 3.

LA VEUVE DU GARDE

PAR

RAOUL DE NAVERY.

LES TZIGANES.

Dans les villes qu'elle traversait, Mathia employait le peu d'argent tenu en réserve pour obtenir d'un médecin une consultation. L'un après l'autre, chacun de ceux qu'elle interrogea hochait la tête. On pouvait tenter quelque chose, mais on n'était point certain de réussir. Après les docteurs, elle s'adressa aux empiriques, aux vieillards de la tribu, repêchés pour leur habileté à composer les breuvages et les philtres. Les vieilles femmes prirent une figure plus sinistre encore que celle des médecins, et Mathia lut un arrêt dans leurs yeux.

Néra était condamnée.

Néra mourrait. Mathia perdait son trésor unique, le seul bien qui la rattachât à l'existence. Souvent elle essayait de douter. Mais le moyen, quand les yeux de l'enfant se courbaient davantage, que la voix sifflait dans sa poitrine étroite, que ses membres perdaient toute vigueur.

La bohémienne devint farouche, repoussa Moreno et prit Raaki en haine.

L'infortunée se trouvait dans ces dispositions d'esprit quand la petite

troupe s'arrêta pour se reposer au milieu de la clairière ou quelques jours auparavant campaient encore des bûcherons et des charbonniers.

Le souper cuisait. A un appel de Vaino, les hommes se levèrent avec nonchalance, les enfants répondirent par des cris d'aigles. Mathia prit une tasse de bois et alla chercher la portion qu'elle devait manger sous le hangar à côté de Néra qui avala quelques gouttes de bouillon.

Les deux ours dodelinaient leur grave tête d'un mouvement plus vif, poussant des grognements remplis de convoitise, et paraissant se demander pourquoi leur tour ne venait pas de recevoir la portion qu'on leur réservait d'ordinaire.

Moreno s'était constitué leur gardien. Dès qu'il eut mangé, à sa part de jambon et de la poule, il prit des débris du souper et les leur porta. Tandis qu'ils mangeaient, il passait sa main brune et fine sur leur tête, et leur parlait d'un ton de commandement mêlé de douceur. Les bêtes lui répondaient à leur manière : car chacun d'eux, après avoir terminé son repas, agita lourdement la patte pour remercier Moreno.

Les hommes allumèrent leur pipe. Voina se roula dans une couverture pour se défendre contre le froid de la nuit ; les enfants se blottirent sous un amas de feuil les séchés, mais Mathia demeura agenouillée près de l'enfant malade à laquelle elle adressait en pleurant des paroles de supplication et de tendresse. Elle savait avec une joie amère les heures qu'il lui était permis de passer près de Néra. Bien aimée. Le vent d'hiver souffla aux quatre coins du ciel ; la rafale passa rapide, sourde, glaciale, cassant les branches, inclinant les troncs ; les bruits formidables de la forêt passèrent au-dessus des têtes sans endormir. Mathia ne les enten-

dit pas, elle berçait son enfant sur son sein.

II

LOUP CERVIER.

Pif ! paf ! deux coups de fusil dans les bois.

C'est un braconnier : le propriétaire du domaine, M. Vilhardouin, ne permet à personne de chasser sur ses terres ; il ne connaît point ses voisins et même une vie trop errante pour compter de nombreux amis. L'intendant s'occupe juste assez des biens de son maître pour faire exécuter des coupes de bois régulières, sur lesquelles il ne manque jamais de se faire attribuer une grosse part. Hercule Bourdin est de la pure race des intendants passés, présents et futurs, qui considèrent les biens dont la gestion leur est confiée comme un moyen d'échafauder rapidement leur fortune, sans se préoccuper du bénéfice ou de la perte que peut trouver le propriétaire. Bourdin aime les baux à courte échéance ramenant à leur expiration le pot de vin traditionnel. Il dit, rogne, gratte, triche, trompe, et amasse.

Afin de n'avoir pas à s'occuper trop de la forêt de M. Vilhardouin, il s'est contenté de signifier au garde qu'il eût à se montrer sévère à l'égard des braconniers, et d'interdire la fagotage.

Jean Tournai peut seul tirer à poil et à plume dans le domaine, afin d'exécuter régulièrement des braconniers de gibier aux personnes dont la liste lui est remise. Mais le coup de fusil qu'on vient d'entendre n'est pas celui du garde-chasse.

Il s'agit encore d'un braconnier et le braconnier ne peut être autre que Cervier, le fils de Madeleine Cervier, la pauvre âme ! qui ne ses

genoux sur les dalles des églises, afin d'obtenir de Dieu la conversion de son fils.

Mais Cervier, le mauvais garçon, qui passe autant de mois à l'ombre qu'en plein air, ne se convertira pas plus que Satan.

Il y a huit jours qu'il est revenu de Meaux, après l'expiration d'une peine arrivée au maximum par suite de ses recidives, et son premier soin, en sortant de prison, a été d'acheter, avec l'argent de sa mère, du plomb, de la poudre et des balles.

Son père était pourtant un brave homme, un travailleur, un homme de bien, maniant le pic et le marteau sans se lasser ; soulevant des fardeaux avec une robuste aisance, apportant à sa femme le gain de ses mois, et ayant élevé son fils Mathion dans le respect de Dieu, de la morale et de la justice.

Mais rien n'y a fait. Durant son enfance, Mathieu, au lieu de se rendre à l'école, faisait l'école brisonnrière ; plus tard, il vagabondait d'une façon plus dangereuse, maraudant sans scrupule, et ne parvenant point à établir dans son esprit la différence existant entre le bien d'autrui et le sien propre.

Les gardes champêtres et les gendarmes le menagèrent longtemps par égard pour les siens ; mais leur mansuétude aurait fini par devenir coupable, et ils allaient se voir forcés de se vir, quand Mathieu dut prendre le sac du soldat. Il eut la chance d'être envoyé en Afrique.

Les courses, les razzias lui conviennent ; detestant la discipline, il adorait les aventures. On le notait mal, on le punissait souvent, et ce pendant il arriva au bout de sept années de service sans passer devant un conseil de guerre.

Seulement, quand il reparut au

pays, Mathieu était un véritable lascar.

Les vices de l'homme succédaient aux vices de l'adolescent.

L'ivresse de l'absinthe le rendait souvent terrible.

Son père était mort, et il restait seul avec une mère qui l'adorait, comme on fait de son fils unique, en dépit de ses fautes et de ses entraînements.

Des économies réunies par le père Cervier, le plus clair était une maison entourée d'un jardin assez vaste, conquis pied à pied sur les broussailles et les mauvaises herbes. Il avait fait par son faire un coin fertile, à force de soin et de travail ; quant à l'argent, chaque mois, le soldat avait trouvé le moyen de s'en faire attribuer une part, tantôt pour satisfaire une folie, tantôt afin de solder une dette. Le vieux Cervier, tout en impatiant, était aux exigences de son fils, et les mandats éprouveront la réserve. Le rudo carrier ne connut point les angoisses d'une longue maladie. Lors d'un éboulement on le trouva écrasé avec deux camarades sous un amas de terre et de pierres, et on rapporta son corps broyé à sa Madeleine.

Dieu seul sait quels sont les débilements de certaines âmes quand des douleurs imprévues les frappent droit au cœur. Madeleine serait morte du tresp

Pour se préserver de la foudre, il faut généraliser l'usage du paratonnerre. Cette admirable tige métallique soutire, en effet, au ciel son électricité par le pouvoir de sa pointe. Non seulement elle empêche ainsi l'action de la foudre dans un certain rayon, mais encore elle dérobe incessamment à l'atmosphère une partie de son fluide électrique.

M. Carrier, gérant du crédit-foncier à Québec, vient d'arriver de Paris, où il était allé pour affaires concernant les opérations canadiennes de cette compagnie.

Le Saint-Jean-Baptiste. Notre fête nationale a été célébrée avec beaucoup d'éclat à l'ancienne Lorette, à Charlesbourg qui s'est réunie à Saint-Ambroise, à Sillery et dans un grand nombre d'autres endroits.

Les deux représentants du comté de Québec ont pris part à la fête de Charlesbourg et de Lorette. Voici le texte de deux adresses présentées par les sociétés Saint-Jean-Baptiste de Charlesbourg et de Lorette, à l'honorable M. Caron, ministre de la milice :

« L'honorable A. P. Caron, ministre de la milice et de la défense. Honorable monsieur, La société Saint-Jean-Baptiste et les citoyens de Charlesbourg vous expriment le plaisir qu'ils éprouvent à vous recevoir au milieu d'eux en ce jour de la célébration de notre fête nationale.

« L'année dernière, vous avez eu le devoir d'assister à la convention nationale française, à Windsor, et, par votre présence, vous avez relevé l'éclat de la fête, tandis que, par votre parole éloquente, vous avez encouragé ces nobles populations de l'ouest dans leur attachement aux grandes traditions de notre race.

« Cette année, malgré les pressantes invitations qui vous ont été adressées d'assister à la grande démonstration de Montréal, vous avez mieux aimé venir dans le comté de Québec, pour vous joindre à notre démonstration, qui, si elle est moins pompeuse, moins magnifique, n'est que plus sincère et plus enthousiaste.

« Monsieur le ministre, nous vous remercions de ce nouveau témoignage d'estime. Sans vouloir faire la moindre allusion politique nous pouvons dire que ce que vous faites aujourd'hui n'est que la continuation de la conduite que vous avez tenue à notre égard depuis que vous nous représentez au Parlement fédéral.

« D'ailleurs, Hon. Monsieur, en ce jour toute division politique cesse, il n'y a plus de conservateurs ni de libéraux, nous sommes purement et simplement des Canadiens-Français et comme tels nous vous disons avec sincérité que nous sommes contents d'avoir parmi nous un des ministres de la Couronne en qui, pour Sa Majesté la Reine Victoria, gouvernant la Confédération canadienne dans la personne de ce ministre, nous voyons l'un des nôtres, un Canadien français, marchant sur les traces de son digne père fait honneur à notre nationalité, et attire sur elle le respect de nos concitoyens appartenant à d'autres origines.

« En terminant nous vous remercions de nouveau, et nous vous prions d'accepter pour madame Caron et votre famille l'expression de notre respectueuse considération.

« Charlesbourg, 24 juin 1884.

« L'honorable A. P. Caron, ministre de la milice et de la défense. Honorable monsieur, L'année dernière, à pareille époque, vous étiez à Windsor et par votre présence et votre parole éloquente et patriotique vous encouragiez vos compatriotes de l'Ouest à rester Canadiens-français en leur rappelant le souvenir d'un glorieux passé et en leur montrant les légitimes espérances de l'avenir.

« Comment le chef de l'opposition va-t-il expliquer, devant la commission royale, cette différence entre son mémoire de frais et sa déclaration solennelle en Chambre ?

« En ce beau jour de fête nationale nous avions donc raison de vous attendre et vous avez répondu à nos desirs.

« Aujourd'hui arriéré la politique, plus de misérables chicanes électoraux, une seule chose : la patrie, et cet amour si pur qui nous la fait chérir ! Travaillons en commun à l'avancement des intérêts de notre pays, et ne nous laissons pas aller à des querelles de personnes, mais arrivons à un des nôtres, issu comme la plupart de nous d'une belle et grande famille de cultivateurs, mais arrive au fait des honneurs à un âge où les autres ont à peine commencé leur début dans la vie publique.

« Toute question d'indépendance politique mise de côté, nous ne pouvons faire autrement que de vous remercier du noble exemple de patriotisme que vous nous donnez et du travail constant que vous faites pour l'avantage de vos concitoyens surtout pour ceux du comté et du district de Québec ; et, nous sommes fiers aujourd'hui, en votre qualité de Canadiens français, de donner l'hospitalité à un ministre de la Couronne, à un des nôtres, issu comme la plupart de nous d'une belle et grande famille de cultivateurs, mais arrive au fait des honneurs à un âge où les autres ont à peine commencé leur début dans la vie publique.

« Cette année, malgré les pressantes invitations qui vous ont été adressées d'assister à la grande démonstration de Montréal, vous avez mieux aimé venir dans le comté de Québec, pour vous joindre à notre démonstration, qui, si elle est moins pompeuse, moins magnifique, n'est que plus sincère et plus enthousiaste.

« Monsieur le ministre, nous vous remercions de ce nouveau témoignage d'estime. Sans vouloir faire la moindre allusion politique nous pouvons dire que ce que vous faites aujourd'hui n'est que la continuation de la conduite que vous avez tenue à notre égard depuis que vous nous représentez au Parlement fédéral.

« D'ailleurs, Hon. Monsieur, en ce jour toute division politique cesse, il n'y a plus de conservateurs ni de libéraux, nous sommes purement et simplement des Canadiens-Français et comme tels nous vous disons avec sincérité que nous sommes contents d'avoir parmi nous un des ministres de la Couronne en qui, pour Sa Majesté la Reine Victoria, gouvernant la Confédération canadienne dans la personne de ce ministre, nous voyons l'un des nôtres, un Canadien français, marchant sur les traces de son digne père fait honneur à notre nationalité, et attire sur elle le respect de nos concitoyens appartenant à d'autres origines.

« En terminant nous vous remercions de nouveau, et nous vous prions d'accepter pour madame Caron et votre famille l'expression de notre respectueuse considération.

« Charlesbourg, 24 juin 1884.

« L'honorable A. P. Caron, ministre de la milice et de la défense. Honorable monsieur, L'année dernière, à pareille époque, vous étiez à Windsor et par votre présence et votre parole éloquente et patriotique vous encouragiez vos compatriotes de l'Ouest à rester Canadiens-français en leur rappelant le souvenir d'un glorieux passé et en leur montrant les légitimes espérances de l'avenir.

« Comment le chef de l'opposition va-t-il expliquer, devant la commission royale, cette différence entre son mémoire de frais et sa déclaration solennelle en Chambre ?

« En ce beau jour de fête nationale nous avions donc raison de vous attendre et vous avez répondu à nos desirs.

« Aujourd'hui arriéré la politique, plus de misérables chicanes électoraux, une seule chose : la patrie, et cet amour si pur qui nous la fait chérir ! Travaillons en commun à l'avancement des intérêts de notre pays, et ne nous laissons pas aller à des querelles de personnes, mais arrivons à un des nôtres, issu comme la plupart de nous d'une belle et grande famille de cultivateurs, mais arrive au fait des honneurs à un âge où les autres ont à peine commencé leur début dans la vie publique.

« Toute question d'indépendance politique mise de côté, nous ne pouvons faire autrement que de vous remercier du noble exemple de patriotisme que vous nous donnez et du travail constant que vous faites pour l'avantage de vos concitoyens surtout pour ceux du comté et du district de Québec ; et, nous sommes fiers aujourd'hui, en votre qualité de Canadiens français, de donner l'hospitalité à un ministre de la Couronne, à un des nôtres, issu comme la plupart de nous d'une belle et grande famille de cultivateurs, mais arrive au fait des honneurs à un âge où les autres ont à peine commencé leur début dans la vie publique.

« Cette année, malgré les pressantes invitations qui vous ont été adressées d'assister à la grande démonstration de Montréal, vous avez mieux aimé venir dans le comté de Québec, pour vous joindre à notre démonstration, qui, si elle est moins pompeuse, moins magnifique, n'est que plus sincère et plus enthousiaste.

« Monsieur le ministre, nous vous remercions de ce nouveau témoignage d'estime. Sans vouloir faire la moindre allusion politique nous pouvons dire que ce que vous faites aujourd'hui n'est que la continuation de la conduite que vous avez tenue à notre égard depuis que vous nous représentez au Parlement fédéral.

« D'ailleurs, Hon. Monsieur, en ce jour toute division politique cesse, il n'y a plus de conservateurs ni de libéraux, nous sommes purement et simplement des Canadiens-Français et comme tels nous vous disons avec sincérité que nous sommes contents d'avoir parmi nous un des ministres de la Couronne en qui, pour Sa Majesté la Reine Victoria, gouvernant la Confédération canadienne dans la personne de ce ministre, nous voyons l'un des nôtres, un Canadien français, marchant sur les traces de son digne père fait honneur à notre nationalité, et attire sur elle le respect de nos concitoyens appartenant à d'autres origines.

« En terminant nous vous remercions de nouveau, et nous vous prions d'accepter pour madame Caron et votre famille l'expression de notre respectueuse considération.

« Charlesbourg, 24 juin 1884.

« L'honorable A. P. Caron, ministre de la milice et de la défense. Honorable monsieur, L'année dernière, à pareille époque, vous étiez à Windsor et par votre présence et votre parole éloquente et patriotique vous encouragiez vos compatriotes de l'Ouest à rester Canadiens-français en leur rappelant le souvenir d'un glorieux passé et en leur montrant les légitimes espérances de l'avenir.

« Comment le chef de l'opposition va-t-il expliquer, devant la commission royale, cette différence entre son mémoire de frais et sa déclaration solennelle en Chambre ?

« En ce beau jour de fête nationale nous avions donc raison de vous attendre et vous avez répondu à nos desirs.

« Aujourd'hui arriéré la politique, plus de misérables chicanes électoraux, une seule chose : la patrie, et cet amour si pur qui nous la fait chérir ! Travaillons en commun à l'avancement des intérêts de notre pays, et ne nous laissons pas aller à des querelles de personnes, mais arrivons à un des nôtres, issu comme la plupart de nous d'une belle et grande famille de cultivateurs, mais arrive au fait des honneurs à un âge où les autres ont à peine commencé leur début dans la vie publique.

« Toute question d'indépendance politique mise de côté, nous ne pouvons faire autrement que de vous remercier du noble exemple de patriotisme que vous nous donnez et du travail constant que vous faites pour l'avantage de vos concitoyens surtout pour ceux du comté et du district de Québec ; et, nous sommes fiers aujourd'hui, en votre qualité de Canadiens français, de donner l'hospitalité à un ministre de la Couronne, à un des nôtres, issu comme la plupart de nous d'une belle et grande famille de cultivateurs, mais arrive au fait des honneurs à un âge où les autres ont à peine commencé leur début dans la vie publique.

« Cette année, malgré les pressantes invitations qui vous ont été adressées d'assister à la grande démonstration de Montréal, vous avez mieux aimé venir dans le comté de Québec, pour vous joindre à notre démonstration, qui, si elle est moins pompeuse, moins magnifique, n'est que plus sincère et plus enthousiaste.

« Monsieur le ministre, nous vous remercions de ce nouveau témoignage d'estime. Sans vouloir faire la moindre allusion politique nous pouvons dire que ce que vous faites aujourd'hui n'est que la continuation de la conduite que vous avez tenue à notre égard depuis que vous nous représentez au Parlement fédéral.

« D'ailleurs, Hon. Monsieur, en ce jour toute division politique cesse, il n'y a plus de conservateurs ni de libéraux, nous sommes purement et simplement des Canadiens-Français et comme tels nous vous disons avec sincérité que nous sommes contents d'avoir parmi nous un des ministres de la Couronne en qui, pour Sa Majesté la Reine Victoria, gouvernant la Confédération canadienne dans la personne de ce ministre, nous voyons l'un des nôtres, un Canadien français, marchant sur les traces de son digne père fait honneur à notre nationalité, et attire sur elle le respect de nos concitoyens appartenant à d'autres origines.

« En terminant nous vous remercions de nouveau, et nous vous prions d'accepter pour madame Caron et votre famille l'expression de notre respectueuse considération.

« Charlesbourg, 24 juin 1884.

« L'honorable A. P. Caron, ministre de la milice et de la défense. Honorable monsieur, L'année dernière, à pareille époque, vous étiez à Windsor et par votre présence et votre parole éloquente et patriotique vous encouragiez vos compatriotes de l'Ouest à rester Canadiens-français en leur rappelant le souvenir d'un glorieux passé et en leur montrant les légitimes espérances de l'avenir.

« Comment le chef de l'opposition va-t-il expliquer, devant la commission royale, cette différence entre son mémoire de frais et sa déclaration solennelle en Chambre ?

« En ce beau jour de fête nationale nous avions donc raison de vous attendre et vous avez répondu à nos desirs.

« Aujourd'hui arriéré la politique, plus de misérables chicanes électoraux, une seule chose : la patrie, et cet amour si pur qui nous la fait chérir ! Travaillons en commun à l'avancement des intérêts de notre pays, et ne nous laissons pas aller à des querelles de personnes, mais arrivons à un des nôtres, issu comme la plupart de nous d'une belle et grande famille de cultivateurs, mais arrive au fait des honneurs à un âge où les autres ont à peine commencé leur début dans la vie publique.

« Toute question d'indépendance politique mise de côté, nous ne pouvons faire autrement que de vous remercier du noble exemple de patriotisme que vous nous donnez et du travail constant que vous faites pour l'avantage de vos concitoyens surtout pour ceux du comté et du district de Québec ; et, nous sommes fiers aujourd'hui, en votre qualité de Canadiens français, de donner l'hospitalité à un ministre de la Couronne, à un des nôtres, issu comme la plupart de nous d'une belle et grande famille de cultivateurs, mais arrive au fait des honneurs à un âge où les autres ont à peine commencé leur début dans la vie publique.

« Cette année, malgré les pressantes invitations qui vous ont été adressées d'assister à la grande démonstration de Montréal, vous avez mieux aimé venir dans le comté de Québec, pour vous joindre à notre démonstration, qui, si elle est moins pompeuse, moins magnifique, n'est que plus sincère et plus enthousiaste.

« Monsieur le ministre, nous vous remercions de ce nouveau témoignage d'estime. Sans vouloir faire la moindre allusion politique nous pouvons dire que ce que vous faites aujourd'hui n'est que la continuation de la conduite que vous avez tenue à notre égard depuis que vous nous représentez au Parlement fédéral.

« D'ailleurs, Hon. Monsieur, en ce jour toute division politique cesse, il n'y a plus de conservateurs ni de libéraux, nous sommes purement et simplement des Canadiens-Français et comme tels nous vous disons avec sincérité que nous sommes contents d'avoir parmi nous un des ministres de la Couronne en qui, pour Sa Majesté la Reine Victoria, gouvernant la Confédération canadienne dans la personne de ce ministre, nous voyons l'un des nôtres, un Canadien français, marchant sur les traces de son digne père fait honneur à notre nationalité, et attire sur elle le respect de nos concitoyens appartenant à d'autres origines.

« En terminant nous vous remercions de nouveau, et nous vous prions d'accepter pour madame Caron et votre famille l'expression de notre respectueuse considération.

« Charlesbourg, 24 juin 1884.

« L'honorable A. P. Caron, ministre de la milice et de la défense. Honorable monsieur, L'année dernière, à pareille époque, vous étiez à Windsor et par votre présence et votre parole éloquente et patriotique vous encouragiez vos compatriotes de l'Ouest à rester Canadiens-français en leur rappelant le souvenir d'un glorieux passé et en leur montrant les légitimes espérances de l'avenir.

« Comment le chef de l'opposition va-t-il expliquer, devant la commission royale, cette différence entre son mémoire de frais et sa déclaration solennelle en Chambre ?

« En ce beau jour de fête nationale nous avions donc raison de vous attendre et vous avez répondu à nos desirs.

« Aujourd'hui arriéré la politique, plus de misérables chicanes électoraux, une seule chose : la patrie, et cet amour si pur qui nous la fait chérir ! Travaillons en commun à l'avancement des intérêts de notre pays, et ne nous laissons pas aller à des querelles de personnes, mais arrivons à un des nôtres, issu comme la plupart de nous d'une belle et grande famille de cultivateurs, mais arrive au fait des honneurs à un âge où les autres ont à peine commencé leur début dans la vie publique.

« Toute question d'indépendance politique mise de côté, nous ne pouvons faire autrement que de vous remercier du noble exemple de patriotisme que vous nous donnez et du travail constant que vous faites pour l'avantage de vos concitoyens surtout pour ceux du comté et du district de Québec ; et, nous sommes fiers aujourd'hui, en votre qualité de Canadiens français, de donner l'hospitalité à un ministre de la Couronne, à un des nôtres, issu comme la plupart de nous d'une belle et grande famille de cultivateurs, mais arrive au fait des honneurs à un âge où les autres ont à peine commencé leur début dans la vie publique.

« Votre présence, M. le ministre, nous rejouit, nous honore, nous encourage ; et permettez-nous de vous le dire, votre présence nous fait du bien. Un grand nombre de citoyens distingués de la ville de Québec ont bien voulu vous accompagner jusqu'ici. Messieurs, soyez les bienvenus ; votre présence rehausse l'éclat de cette fête, en même temps qu'elle confirme la bonne opinion que nous avons des heureuses qualités que possède l'honorable ministre de la milice et de la défense et de l'estime générale dont il jouit.

« Merci, M. le ministre, de votre empressement à assister à nos réunions publiques ; merci de votre délicate attention et de votre zèle pour tout ce qui intéresse notre pays, et spécialement le district que vous représentez avec autant de dignité que de dévouement.

« Ancienne Lorette, 24 juin 1884. L'adresse de l'Ancienne Lorette a été présentée par le lieutenant colonel V. Laurin, président de la société Saint-Jean-Baptiste, et celle de Charlesbourg par M. Alexis Leclerc. L'honorable ministre de la milice a répondu par un discours patriotique qui a été vivement applaudi.

« Montréal, hier, la procession a été favorisée par un temps magnifique. Dès huit heures du matin les rues étaient sillonnées de citoyens en habits de fête et revêtus d'insignes, et de cavaliers se rendant au lieu du rendez-vous, et les spectateurs s'élevaient sur les trottoirs le long du parcours. De tous côtés l'on entendait les fanfares jouant des airs joyeux et les clairons appelant les hommes au rendez-vous.

« A 10 heures et demie, la procession se mettait en marche aux acclamations d'une foule immense. Le spectacle était grandiose.

« Le cinquantenaire à St-Hyacinthe. Saint-Hyacinthe a célébré brillamment le cinquantenaire de la fête nationale, le lundi, 23 courant.

« Dès le matin, à travers le pouvoirement des rues, sous les premiers rayons du soleil, au milieu du décoratif et frais de tous les lieux et aux joyeux accords des fanfares, une foule nombreuse et joyeuse circulait partout, tandis que les organisateurs mettaient la dernière main à leur œuvre.

« C'était une animation, une exhubérance de vie inusitées ; et, au milieu de tout cela, pardessus les foulemilles des fêtes promenant leurs oscillations curieuses à travers des flots de verdure, les cris d'appels des Commissaires-Ordonneurs de la fête, les galops de leur cavalcade animée et bruyante joignaient beaucoup un pittoresque et à l'attrayant du spectacle.

« Enfin, vers les huit heures, la procession se met en marche et les spectateurs la voient défilier sous leurs yeux avec une harmonie et dans un ordre parfaits.

« En tête, venait la bannière de l'Union Saint-Joseph, suivie de tous les membres de cette belle et digne association.

« Les boucliers venaient ensuite, et leur char allégorique à attiré bien des regards.

« A quelques pas plus loin, s'avancent le char des fabricants de voitures et selliers, les boulangers, les menuisiers et charpentiers ; les cordonniers ; les plombiers et ferblantiers ; les imprimeurs ; les pompiers et les sapeurs ; les chasseurs, trappeurs et pêcheurs ; les cultivateurs ; agriculteurs et horticulteurs ; la voiture des anciens canadiens, la voiture organisée par l'intelligent jardinier du Séminaire, M. Léonard Goulet.

« Tous les plus riches et les plus luxurieux produits de l'horticulture semblaient s'être donné rendez-vous.

« La messe fut très solennelle.

« A la suite de la messe, la procession reprit ses rangs aux accords de la musique, et suivit les rues indiquées dans le programme.

« Il était alors près de une heure ; et, tout le monde se en aller gaiement dîner, à trois heures, sur la place du marché à feu. (Extrait du compte-rendu du *Courier de Saint-Hyacinthe*.)

« RALLIONS-NOUS. Saint-Jean-Baptiste ! un peuple se rassemble Pour te célébrer, toi si noble front. L'enfant, la femme et le vieillard qui tremble Suivent joyeux, le tendard du Patron. Il est encore un peuple qui sait croire, Qui sait aimer, chanter, se souvenir !

« Des temps passés, nous qui gardons mémoire, Ne craignons point d'aborder l'avenir.

« Quand les héros qui furent nos ancêtres Quittèrent la France et son climat si doux, Le souvenir de se donner des malles Sur le vieux sol que nous admirons tout. Ce qu'ils voulaient ? que la France et sa gloire Par leurs enfants lui vissent fleurir.

« Des temps passés, nous qui gardons mémoire, Avec ardeur marchons vers l'avenir !

« Le ciel propice a soumis à l'épreuve Les descendants de laborieux soldats ; Et leur berceau sur les bords du grand fleuve La foi s'étend par les deux Canadas. La liberté leur dot des jours de gloire, Et l'honneur leur a fait de sa bonté.

« Des temps passés, nous qui gardons mémoire, Conservons bien ces jours par l'avenir.

« La place est large au soleil d'Amérique ; Le tentateur nous montre le périple ; Et se lève attiré et nous nous âge héron. Peut s'oublier dans les champs de foix. Poursuivre au loin la fortune illusoire Est une erreur dont il faut éviter.

« Des temps passés, nous qui gardons mémoire, Rallions-nous au cri de l'avenir.

« Rallions-nous ; qu'on même esprit nous guide, Qu'on même amour nous batte nos coeurs, Et que l'esprit de parti trop rigide

« Tombé à jamais devant nos droits vainqueurs ! Ne sachons rependre aux pages de l'histoire Le rang marqué pour nous appartenir.

« Des temps passés, nous qui gardons mémoire, Unis et fiers, souçons à l'avenir.

« Nous avons reçu hier, un exemplaire d'une édition spéciale de la Saint-Jean-Baptiste, publiée par l'Étendard. C'est un magnifique numéro-souvenir des grandes fêtes de Montréal. La première page est entourée d'un double bordure bleu et rouge dans lequel apparaissent la feuille d'érable, le castor et la fleur de lis. Le titre de l'Étendard est en couleurs ornées qui lui donnent un relief magique.

« Cette feuille est remplie d'articles de circonstance, le premier est intitulé : « Saint-Jean-Baptiste, patrons des Canadiens-français. — De grands et glorieux destins attendent le peuple Canadien. » Un grand parti est consacré à la description des chars allégoriques, des arcs de triomphe, des armoiries des chevaliers de la cavalerie et le programme des fêtes. L'espace nous manque pour donner une description complète de ce numéro-souvenir, mais nous croyons en avoir assez dit pour faire comprendre que c'est un bon effort et pour donner l'envie de s'en procurer un exemplaire.

« Nous avons reçu aussi la *Minerve* et le *Monde* qui ont publié, hier, des numéros spéciaux renfermant des travaux littéraires de nos meilleurs écrivains canadiens, toujours en rapport avec la fête nationale. Il y a dans ces deux numéros des articles écrits avec soin et qui respirent le plus ardent patriotisme. On y voit la biographie de tous les officiers de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui ont la chance insigne d'attacher leurs noms à une démonstration les plus belles que nous aurons peut-être de longtemps et dont le souvenir se perpétuera jusqu'à la postérité la plus reculée.

« Que nos confrères reçoivent nos plus sincères félicitations.

« M. l'abbé Duhamel a été transféré du vicariat de Saint-Athanasus à celui de Saint-Pie, dans le comté de Bagot.

« Le mouvement des pèlerinages à la Bonne Sainte-Anne continue comme les années précédentes et tous les jours nous voyons des pèlerins venir de tous les coins de la province et qui niment à visiter notre ville à leur retour.

« Le pèlerinage annuel de l'association du Sacré-Cœur est fixé au 27 juillet. Les pèlerins seront accompagnés du révérend M. Marquis, chapelain de l'hôpital du Sacré-Cœur.

« M. Poupore, député de Pontiac, est à Québec.

« Une exploitation préparée par le Dr Selwyn doit aller visiter le pays inconnu en ce la Saint-Jean et la baie James. Elle remontera la rivière Bersimis, et après avoir visité la hauteur du territoire et le bassin du lac Mistassini elle continuera en descendant la rivière Rupert jusqu'à la baie James. Cette exploration durera environ 18 mois. On espère avoir les meilleurs résultats pour le Canada et on particulièrement pour la province de Québec.

« Les chefs seront M. A. P. Low, géologue, et M. John Bignell, arpenteur.

« L'affaire Eno a encore occupé la cour pendant toute la journée d'hier. L'examen d'un M. Castner Roberts, de la banque nationale de New-York, et de M. Geo. H. Adams, assistant procureur de la ville et du comté de New York, a occupé une grande partie de l'audience.

« Après un débat sur la définition du mot faux, M. Davidson a demandé de nouvelle communication de l'information présentée dans la cause devant le juge Monk.

« Le juge Caron a refusé de fournir la communication en question, parce que la décision du juge Monk était déjà consignée. Il a fait remarquer que M. Davidson pourrait lui-même obtenir une copie de cette communication, du greffier de la couronne.

« L'audience a été ajournée à aujourd'hui, et il est probable que les plaidoyers commenceront.

« L'enquête concernant l'affaire de l'Esplanade a été ajournée à lundi.

« BULLETIN TRANSATLANTIQUE. On a préparé à Marseille le bateau qui appartenait ci-devant à l'ex-impératrice Eugénie, pour y recevoir des cholériques. Il n'y avait pas encore de cas, hier.

« Il y a eu deux décès par le choléra, hier, à Toulon. Il y avait 23 malades à l'hôpital de la marine. La panique s'apaise.

« On mande de Aden qu'un faux prophète a fait son apparition à Kankuban. Il est à la tête de révoltés à Yemen.

« Le *Times*, de Londres, dit que les efforts des conservateurs pour forcer un vote de censure contre le gouvernement n'auront d'autre résultat qu'une défaite humiliante et peuvent mettre en danger les intérêts nationaux.

« A une réunion de médecins, à Toulon, la majorité a déclaré que c'était

le choléra asiatique. Il y a eu cinq décès dans la journée d'hier.

« Un correspondant de Berlin dit que les héritiers de Wagner ont refusé cinquante mille louis offerts par un Américain pour le droit exclusif d'exécuter la composition intitulée « Parsival ».

« Québec vient de perdre un brave et honnête citoyen dans la personne de M. Stanislas Drolet, marchand-épicer, du faubourg Saint-Jean. Il jouissait de la considération générale. Par son travail et son énergie, il s'était créé une belle position, et il avait réussi à s'amasser une jolie fortune. Les pauvres trouvaient en lui un protecteur généreux et un ami dévoué.

« Ses funérailles ont eu lieu, hier, à la basilique, au milieu d'un concours nombreux de citoyens, qui ont voulu, par leur présence, lui rendre ce dernier témoignage d'estime.

« L'église avait revêtu sa plus belle parure, et les décorations faites par les religieux du Bon Pasteur, étaient magnifiques.

« C'est M. Plamondon, desservant de l'église Saint-Jean-Baptiste, qui a fait la levée du corps.

« Le service a été chanté par M. F. H. Blanger, vicaire à la basilique, assisté par MM. Moisan et Dupuis, de la cure de Québec, et M. Bonneau, chapelain des Sœurs de la Charité, officiant à l'absoute.

« Au cimetière Belmont, où le défunt a été inhumé, un libéra a été chanté.

« Ont signé l'acte mortuaire : MM. R. Houde, Thos-Pampalon, Joseph Leppage, William Carrier, Zéphirin Vaudry et E. Roussel.

« M. Stanislas Drolet était père de deux enfants, M. et Mme. Drolet, et d'une sœur, Mlle. Drolet, religieuse à l'hospice des sœurs de la Charité.

« Tribunal. La cour suprême a prononcé deux jugements qui intéressent le district de Québec. L'un a trait à la corporation de Québec contre le chemin de fer Québec central, et l'autre concerne la cause de Dubuc et Kitson. Dans les deux cas les jugements de la cour d'appels ont été renversés.

« MM. Blanchet, Amyot et Pelletier étaient les avocats de M. Dubuc et dans la cause du Québec Central, MM. Pelletier et Chouinard ont plaidé pour la ville de Québec.

« FAITS-DIVERS. Chemin de fer du Nord.—Le bureau de l'auditeur du chemin de fer du Nord va être transféré à Montréal, le 1er juillet.

« La santé publique.—Les officiers de santé devraient voir à ce que les cadavres d'animaux en putréfaction soient enlevés d'auprès de la citerne en arrière de la propriété de M. l'échevin Duquet, Grande Allée. Ceci est suffisant pour causer un malade épidémique par ce temps de chaleur. Cette citerne devrait être remplie, car elle ne sert qu'à empoisonner la localité par les impuretés qu'on y jette.

« On signale à l'attention de la police un individu qui rôde, à la bruyante, dans les rues et se permet d'effrayer et d'insulter les jeunes personnes attardées. La police le connaît et l'occasion s'offrirait un jour ou l'autre de le pincer et de lui faire payer cher son audace.

« Un démenti.—L'autre soir, lorsque quelques citoyens de cette ville sont allés demander la mise en liberté de M. Oliver, avec un membre du conseil de ville, on leur a dit qu'il était douteux qu'un membre du conseil possédât le pouvoir d'un magistrat ; et un sergent de police a dit que le Recorder et M. Foley, son greffier, avaient ordonné de ne pas reconnaître aux conseillers de ville le titre de magistrats. M. le Recorder et M. Foley viennent de dire qu'ils n'ont jamais donné de tels ordres.

« Pisciculture.—M. Alonzo Wright a obtenu du département de la marine et des pêcheries la faveur de faire déposer dans certains lacs et rivières du comté d'Outaouais plusieurs milliers de petits poissons, provenant de l'établissement de pisciculture, rue O'Connor, Outaouais. Il a fait déposer 100,000 poissons blancs et 30,000 truites dans le lac Meuch ; 50,000 poissons blancs dans le lac du colonel Dennis ; 25,000 dans le lac Gallany, et 75,000 truites dans un lac près de Buckingham.

« Le jeune Morency.—Les parents du jeune Morency, qui vient de se noyer, à Lachine, demeurent à Québec. Ce jeune homme, qui donnait les plus belles espérances, avait été le compagnon d'enfance du fils unique de feu M. Demers, cordonnier, de la rue Saint-Jean, qui la mort a enlevé à la fleur de l'âge. M. Demers avait pour le jeune Morency une affection profonde et a beaucoup contribué à son éducation, et sa veuve a continué à aider la famille Morency pour terminer l'éducation de son enfant au noviciat des Jésuites. Sa mort prématurée a plongé sa famille dans la plus profonde douleur.

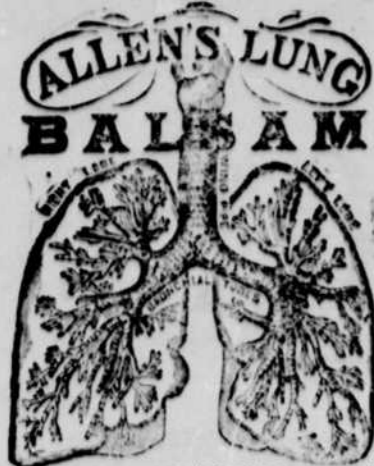
« Au pénitencier.—James Doran et Joseph Larivière, âgés respectivement de 15 et 19 ans, se sont avoués coupables du vol commis à l'église de Lévis, et ont été condamnés à 2 ans de pénitencier chacun.

« Noyé.—Un petit garçon de quatre ans nommé Lepine, s'est noyé, hier au soir, en descendant les marches du quai de Ponthot, à Québec Sud.

« Orage.—L'orage de mardi a causé de grands dommages dans la Pensylvanie occidentale et l'Ohio oriental, et plusieurs personnes ont été tuées par la foudre.

« Le vapeur *Saguenay* partira, vendredi matin, à 7 heures 30 m., pour Chicoutimi, et la Baie des Haies, et arrivera à la Baie Saint-Paul, Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

« Un désiratum.—Pour se procurer un piano qui donne satisfaction, il faut que cet instrument ait un son riche, puissant, et égal sur toute l'étendue du clavier, une touche élastique, l'action à reprise prompte, plaque-chargeant en fer,



ALLEN'S LUNG BALM

Strictement Puré

Le plus facile à prendre s'en servit

DANS LES CAS DE CONSUMPTION,

Il est si facile à prendre que quatre personnes peuvent s'en servir à la fois.

Il ne contient aucun produit chimique ou aucun ingrédient qui puisse faire du mal aux jeunes ou aux vieux.

Comme EXPECTORANT il est sans égal.

Il ne contient d'OPIMUM sous aucune forme.

En vente chez tous les Pharmaciens.

DAVIS & LAWRENCE COY.,

101, rue Saint-Pierre, Montréal.

1884-1885

183-6m

HEURE DE LA MAREE HAUTE.

Jun Matin. Soir.

Landi..... 23 6-49 9-16

Mardi..... 24 6-41 7-09

Mercredi..... 25 7-33 7-38

Jeudi..... 26 8-22 8-47

Vendredi..... 27 9-11 9-34

Samedi..... 28 9-56 10-18

Dimanche..... 29 10-41 11-04

Le courant continue à monter 45 minutes

après la marée haute.

PHASE DE LA LUNE.

Premier quartier de la lune, lundi, le 30

juin, à 1 heure 30 m. du matin.

Ventes par le Shérif

—La Corporation de Québec: contre

Theodore Lachance.

Un emplacement situé en le quartier

Saint-Roch de la cité de Québec, rue de la

Reine, de 21 pieds et 8 pouces de front sur

61 pieds de profondeur—avec les bâti-

ments dessus construits.

Pour être vendus au bureau du shérif, en

la cité de Québec, le 27e jour de juin, à

4 heures du matin.

—La Corporation de Québec: contre

Alfred F. A. Knight.

Un emplacement situé en le quartier

St-Louis de la cité de Québec, rue d'An-

toine, de 29 pieds et 8 pouces de front sur

109 pieds et 10 pouces de profondeur—avec

les bâtiments dessus construits.

Pour être vendus au bureau du shérif, en

la cité de Québec, le 28e jour de juin, à

4 heures du matin.

—Pierre Fradet: contre Thomas Miller.

Un emplacement situé en le quartier

Champlain, de 27 pieds de front sur 72

pieds de profondeur—avec les bâti-

ments dessus construits.

Pour être vendus au bureau du shérif, en

la cité de Québec, le 2e jour de juillet, à

4 heures du matin.

—George Norman: contre Joseph Vé-

zina.

Une terre située en la paroisse de Saint-

Antoine de l'Isle aux Grues, de 55 arpents

et 90 perches en superficie—avec les bâti-

ments dessus construits.

Pour être vendus à la porte de l'église

de la paroisse de Saint-Antoine, le 3e jour

de juillet, à dix heures de l'avant-midi.

—William Fraser et autres: contre An-

toine Pinet.

Deux lots de terre situés en la paroisse

de Saint-Antoine.

Pour être vendus à la porte de l'église

de la paroisse de Saint-Antoine, le 3e jour

de juillet, à dix heures de l'avant-midi.

BULLETIN COMMERCIAL.

Montant percé à la Douane, le 25 du pré-

ACTIONS DE BANQUES, ETC.

Jeudi, 26 juin, 1 heure P. M.

Table with columns: ACTIONS, Valeur des actions, Différence, etc. Lists various banks and their stock prices.

Actions de banques achetées sur marge

G. H. BURROUGHS,

Courier d'Actions de Banques et

Agent Financier

Bureau: 107, rue Saint-Pierre,

Vis-à-vis la Banque de Québec.

MARCHE DE NEW-YORK, 25 juin.

Coton ferme et sans changement; regu

11,000 barils; ventes 1,000 barils.

Farine de seigle ferme et sans chan-

gement.

Ble, regu 79,000 minots; ventes 183,000

minots; n. 2 ferme 38 7/8 à 39 1/8-c.

Seigle ferme et sans changement.

Mais clos fermés; regus, 85,000 minots;

ventes, 569,000 minots, de 36c à 63c pour

le vieux, et 61c à 64c pour le nouveau.

Orge nominal.

Avoine ferme; regu 117,000 minots;

ventes 160,000 minots, de 37c à 43c pour la

mêlée de l'ouest, et de 40c à 45c pour la

blanche de l'ouest.

Porc \$17.00 pour le nouveau, et \$16.25

pour le vieux.

Saindoux faible à \$8.70.

PORT DE QUEBEC

ARRIVAGES.

25 juin

Steamer Lake Nepigon, Liverpool, 12 juin,

via Queenstown, H. H. Sewell, 180

passagers, carg. gén. pour Québec,

Montréal et l'ouest.

Steamer Newington, Glasgow, 12 juin,

Allans, Rae et Cie, 111 passagers,

carg. gén. Québec, Montréal et

l'ouest.

Steamer Colina, Glasgow, 14 juin, J.

Hoss et Cie, carg. gén. pour Montréal,

Napoleon III, Antioch, etc. Départe-

ment de la Marine.

Druid, de Québec, lumières, Départe-

ment de la Marine.

Bonavia, St Jean, TN, Geo M Web-

ster et Cie, pour Montréal.

Fylgia, Pictou, pour Montréal.

Barque Amalie, Newport, 24 avril, King

Frère, lest—à Rivière-Québec.

Neptune, Harlow, 12 mai, Hagens

et Hagens, charbon.

Fremad, Bristol, 29 avril, Hagens et

Hagens, lest.

Erling, Bordeaux, 7 mai, Prier, Frère

et Cie, lest—à St Thomas.

Agra, Londres, 8 mai.

Brilliant, North Sydney, 30 mai, via Little

Belton, Glasgow Bay.

Kate Gann, Liverpool, 24 mai.

Elphinstone, Hambourg.

EXPÉDIES

25 juin

Nacire Loyal, Londres, Bryant, Powis et

Bryant.

Barque Helene, Greenock, D D Galvin et

Cie.

Hurik, Liverpool, W et J Sharples.

Ovo, Dublin, Wilson et Cie.

Annouces nouvelles

Paris-Canada

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE

A PARIS

HECTOR FABRE, Rédacteur-

en-Chef

AGENTS POUR LE CANADA:

S. MARCOTTE, Québec,

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

Annouces nouvelles

Paris-Canada

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE

A PARIS

HECTOR FABRE, Rédacteur-

en-Chef

AGENTS POUR LE CANADA:

S. MARCOTTE, Québec,

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

AVIS

Est par le présent donné que MADAME WYSE, devant continuer, comme par le passé, RUE GARNEAU, n. 54, l'impression des cartes et de la gravure sur métaux, espère que le public bienveillant lui accordera le même patronage que les années précédentes.

CARTES D'ETAT

La nouvelle CARTE DE L'ILLINOIS, avec Index, de Tenison, a deux pieds et un tiers sur trois pieds; montée sur deux rouleaux, colorée et vernissée, elle montre chaque canton coloré et nommé séparément; les sections sont dessinées et avec les numéros des cantons le long des méridiens et les numéros des rangs le long des lignes de base. Nous pouvons trouver le numéro exact de tout canton, de la section et du rang de toute ville, place ou ferme dans l'état. Les noms des chemins de fer sont imprimés et les distances entre les stations sont marquées en chiffres. Les rivières sont indiquées par des lignes doubles quand elles sont navigables; et les grands dépôts de charbon sont marqués par des groupes d'étoiles.

Cette carte donne la population de chaque ville et le bureau de poste dans l'état ayant 500 habitants ou davantage, avec un index sur la position de chacun, nous permettant de trouver une ville quelconque en une seconde de temps. Elle montre aussi la population, la richesse et les productions de l'état par comtés avec un index relativement à leur position, et donne une courte esquisse historique de l'état, et une carte de l'Illinois tel qu'il était en 1817, montrant les grands changements qui ont eu lieu en 70 ans. La carte est aussi illustrée, contenant des gravures de l'hôtel du gouvernement, du monument Lincoln, faisant de cette carte la meilleure, la plus récente et la plus utile qui ait été publiée dans l'état.

Envoyez par la poste ou l'express, payé d'avance, une adresse quelconque, pour \$1.25. Nous publions d'autres cartes, uniformes pour la grandeur et le prix, et semblables à notre carte de l'Illinois décrite ci-dessus, comme suit: Pensylvanie, New-York, Vermont, New Hampshire, Michigan, Ohio, Kentucky, Tennessee, Texas, Kansas, Iowa, Missouri, Indiana, etc. Une pour \$1.25, ou trois pour \$3, payable d'avance.

H. C. TUNISON, Editeur, Propriétaire des établissements de la Carte Cent.

CITÉ DE NEW-YORK, N.-Y. ATLANTA, GEORGIE. CHICAGO, ILLINOIS. LONDON, CANADA. CINCINNATI, OHIO. KANSAS CITY, MO. SAINT-PAUL, MINNESOTA.

ON DEMANDE DES AGENTS pour vendre les nouvelles Cartes de TUNISON. Il n'y a pas au monde d'agence plus payante. Pour les catalogues s'adresser à H. C. TUNISON, Chicago, Illinois, New-York, N.-Y., Cincinnati, O., Atlanta, Ga., London, Canada, Saint-Paul, Minn., ou Kansas City, Mo.

5 mars 1884. 113

BAZAR ANNUEL

EN FAVEUR DE L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus qui se tiendra, dans le courant de l'automne prochain, à la Salle Jacques-Cartier, Saint-Roch, sous le patronage distingué de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec et messieurs les membres du clergé.

Les dames dont les noms suivent présideront au bazar.

TABLE DU SACRÉ-CŒUR—M^{me} Auguste La-Forge, M^{me} Lucie et Léda Lathberg.

TABLE ST-JEAN-BAPTISTE—M^{me} G. Hoy.

TABLE ST-ROCH—M^{me} Japhet Rouleau, J. Picard, E. Renaud.

TABLE ST-VINCENT DE PAUL—M^{me} P. Rousseau, J. Lachance.

TABLE ST-ALEXANDRE—(Patronnée par MM. les boulangers) M^{me} Bruno-Lanier, G. Pelletier, E. Clark, S. Arsi.

TABLE ST-ANNE—M^{me} E. Couillard, C. Gagnon, P. Cunningham.

TABLE ST-JOSEPH—(Patronnée par l'Union de St-Joseph, à Saint-Roch) M^{me} J. Bte. Drouin, Ls. O. Villeneuve, P. X. Beaudoin, E. Tremblay, Adj. Renaud.

TABLE ST-FAMILLE—M^{me} P. Déchamps, J. Carley.

TABLE ST-ANNE (Bénévoles) M^{me} R. Gauvin, J. B. Latulipe.

Les personnes charitables ayant quelques articles à offrir sont respectueusement priées de les envoyer aux dames ci-haut mentionnées.

P. LESSARD, P^{re} Directeur.

16 mars 1884. 135.

TURCOTTE & BELLERIVE

AVOCATS, Rue Buade, No. 4

Via-à-vis le Bureau de Poste, Haute-Ville

JOSEPH TURCOTTE, GEORGES BELLERIVE.

6 juin 1883. 324

J. & W. REID

FABRIQUEUR DE LEUR ETABLISSEMENT DE LORETTE

YOUTHE SORTES DE

Papiers, Fantaisie pour lettres, limbrissage et planchettes, Cartons, Papier de tentures et Papier à enveloppes.

A CELUI DE PONT ROUGE, des Papiers de pulpe de bois et de paille.

Il est important et vendent des papiers étrangers, matériaux de cellulo et papier de tentures.

—Aussi—

Effets de Marine, Métaux, etc.

Ils achètent au plus haut prix du marché vieille toile à voile, vieux cordage, vieux papier de rebut et les vieux métaux.

5 fév. 1884. 63

COLLECTION

MANUSCRITS

LETRES, MEMOIRES

AUTRES DOCUMENTS HISTORIQUES

RELATIVES A LA NOUVELLE-FRANCE

RECHERCHES AUX ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, OU COPIÉS À L'ÉTRANGER.

Sur le bord et reliés sous les auspices de la Société de Québec, avec Table, etc.

Cet ouvrage, se rattachant particulièrement à une époque excessivement intéressante de notre histoire, est destiné à jeter une vive lumière sur les premiers établissements de la colonie, sur l'idée qui animait nos ancêtres, dans les luttes incessantes qu'ils eurent à soutenir avec les sauvages, et sur les efforts de nos pères pour la Nouvelle-France.

A ce titre il mérite l'attention sérieuse de tous les hommes de lettres et de l'histoire de notre pays. On y trouve en outre un grand nombre de faits qui ont influé sur nos destinées.

La presse l'a accueilli avec enthousiasme et en appréciant sa haute valeur. Elle en a été à cet égard le premier juge, et elle nous garantit le succès de tout l'ouvrage.

Le premier volume est en vente chez le souscripteur.

N. S. HARDY, Libraire, Basse-Ville, Québec.

20 février 1881. 85

A VENDRE OU A LOUER

Sur l'île d'Orléans, au centre du village de Beauport, en face de l'église anglicane, et à 5 minutes de marche de l'église catholique, le long et magnifique Quai récemment construit par le curé, le Reverend M. Piquet. Le grand nombre de touristes qui vont de toutes les parties du Canada, Est et des Etats-Unis, passent par ce quai, et les propriétaires ont l'intention de louer ce quai, des terrains environnants et du bout de l'île en général, d'importants, qui va croissant de jour en jour, ne peut pas encore comme le public commun en a vu l'état.

3 mai 1883. 136-2m-15

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des

Mailles canadiennes et des Etats-Unis

1884—Arrangements d'été—1885

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils comprennent des compartiments à l'avant de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Steamers Tor-Commandants.

NUMIDIAN.....4100 en construction.

SARINIAN.....4600 en construction.

CARTHAGENIAN.....4600 en construction.

PARTIAN.....4400 Capt. J. Wyllie.

SARDINIAN.....4650 Capt. J. E. Dutton.

POLYNESEAN.....4100 Capt. R. Brown.

SARATHIAN.....3600 Capt. J. Graham.

CIRCASSIAN.....4000 Lt. Smith, R.N.E.

NORWEGIAN.....3500 Capt. J. Ritchie.

NOVA SCOTIAN.....3500 Capt. H. Wyllie.

NEW ZEALAND.....3200 Lt. Thompson, R.N.R.

ATRIAN.....2700 Lt. B. Barrett, R.N.R.

MESSENIAN.....2700 Lt. D. James.

SARDINIAN.....3000 Capt. A. McDougall.

SARDINIAN.....3000 Capt. J. Park.

HANOVIEN.....4000 Capt. J. G. Stephen.

BIBOS AYRES.....3800 Capt. Jas. Scott.

LOREAN.....4000 Capt. R. P. Moore.

GRACIAN.....3600 Capt. Legalias.

MANITOWAN.....3150 Capt. R. Caruthers.

CANADIAN.....2600 Capt. G. Menzies.

PIRENEAN.....280 Capt. John Brown.

WALDENSIAN.....2600 Capt. W. Dalziel.

LUCERNE.....2700 Capt. Korr.

NEW ZEALAND.....1500 Capt. Mylius.

ACADIAN.....1350 Capt. F. McGrath.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry et Québec

De Liverpool de Québec

15 mai 12 mai CIRCASSIAN 7 juin.

22 " 23 " POLYNESEAN 14 "

29 " 30 " PERUVIAN 21 "

5 juin 6 juin SARDINIAN 28 "

12 " 13 " PARTIAN 5 juin.

19 " 20 " SARDINIAN 12 "

26 " 27 " CIRCASSIAN 19 "

3 juin 4 juin POLYNESEAN 26 "

Prix du passage de Québec:

Cabine.....\$70.00 et \$80.00

Suivent les accommodements.

Intermédiaire.....\$36.75

Entrepreneur.....Au plus bas prix.

Les vapeurs du service de

GLASGOW ET QUÉBEC.

De Glasgow de Québec

26 mai 12 juin GRACIAN 12 juin.

29 " 13 " NORWEGIAN 15 "

5 juin 20 " NEW ZEALAND 22 "

12 " 13 " BENSANIAN 29 "

26 " 27 " CIRCASSIAN 13 juin.

On ne peut retirer sa chambre sans en remettre le prix d'avance.

Il y a à bord de chaque navire un médecin.

Des billets de connaissance pour la traversée sont données à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Un vapeur avec les mailles et les passagers pour les Steamers de la Maille de Liverpool laissera le quai Napelion, chaque SAMEDI MATIN, à NEUF heures précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLAN, RAE ET C^{ie}, Agents.

4 juin 1884. 318

ACADEMIE DE MUSIQUE

QUÉBEC

CONCOURS DE 1884

LES CONCOURS DE 1884 auront lieu à QUÉBEC, JEUDI, le TROISIÈME jour de JUILLET prochain, dans la SALLE VICTORIA, et commenceront à NEUF heures A. M.

PROGRAMME

ORGUE—1^{re} classe: Fugue N^o 2 de Mendelssohn.

(Edition Peters, n^o 1744 catalogue.)

2^{me} classe: Prélude N^o 2 des Trois Préludes et Fugues, op. 37—Mendelssohn.

(Même édition.)

Lecture à première vue d'un morceau d'une difficulté relative à ces deux classes, examen sur le plain-chant et la registration.

PIANO—1^{re} classe: Premiers mouvements de la Sonate, op. 14 n^o 2—Beethoven.

(Edition Cotta de Stuttgart.)

2^{me} classe: Ronde, op. 51 n^o 1—Beethoven.

(Même édition.)

3^{me} classe: Premier morceau de concours (sonatine), op. 49—Noutsotti.

VIOLON—1^{re} classe: 1^{er} Sonate de Bach, n^o 22 des maîtres classiques du violon—Alard.

(Edition Schott.)

2^{me} classe: Feuilles d'Album, op. 99 de Liszt—Vieuxtemps.

CHANT—1^{re} classe: SOPRANO—Air des Lâcheux de Faust—Gounod.

CONTRALTO—O mon Fernand, de la Favorite—Bisanti.

BARITON—Chanson du Torsador, (Garibaldi)—Braz.

BASS—Way to the nations (Gessie)—Handel.

N. B.—Ces morceaux peuvent être chantés en français et en anglais, au choix des concurrents.

2^{me} classe: Examen sur les éléments de la musique et chant d'un solfège, au choix du jury d'examen.

HARMONIE—Réalisation de l'harmonie sur une basse donnée.

CONCOURS SPÉCIAUX

Pour l'Orgue et le Piano.

Un concours spécial pour le titre de Lauréat sera ouvert en faveur des candidats porteurs d'un diplôme de première classe dans les spécialités ci-dessus, conformément à l'article 14 de la constitution.

Programme

ORGUE—Premier mouvement de la première Sonate, (Edition Peters, n^o 1744 catalogue.)—Mendelssohn.

Lecture à première vue et prélude sur un sujet donné.

PIANO—Premier mouvement du concerto, op. 85, (Edition Peters, n^o 714 catalogue.)—Hummel.

Lecture à première vue.

HARMONIE—Harmonie théorique et pratique.

Les candidats qui, par mesure de précaution, désireraient se faire entendre avant le concours, pourront se présenter, à Montréal, chez M. R. Oct. Pelletier, n^o 23, rue Mansfield, ou à Québec, chez M. Gustave Gagnon, JEUDI, le 26 de JUIN, à 7 heures P. M.

G. GAGNON, Président.

JOS. A. DEFOY, Secrétaire.

Québec, 25 avril 1884. 221

FABRIQUE

DOUVRES

EN CUIVRE, FONTE, ETC

DE QUÉBEC

A. MULHOLLAND

70, rue Saint-Jean,

(basse-ville.)

OPÉRATION ET INSTALLATION DE

DIVERS SYSTÈMES DE

CHAUFFAGE

A LA VAPEUR,

A L'AIR CHAUD,

A L'EAU CHAUDE

SUPPORTS DE MACHINE A VAPEUR,

PIÈCES D'USINAGE, JOINTS,

CUIVRES POUR CHAÎNES,

Faits avec élégance et avec les meilleurs matériaux.

L'établissement a toujours un stock de

JUGES DE VAPEUR,

SOUFLES SPHERIQUES,

ÉROUVETTES DE BOUILLIERS, etc.,

TUYAUX EN FLOMB,

POMPES,

SOUFLES DE SÉRÉTÉ,

BIDONS,

JUGES A ROBINS

SERPENTINS, etc.,

TUYAUX EN FONTE,

TUBES EN ZINC,

PIÈCES A COMBINAISONS EN FONTE,

SOUFLES ANGLAIS, etc.,

SOUFLES D'ARRÊT VERTICAUX,

TUYAUX EN FER (depuis 1/2 pouce jusqu'à 6 pouces de diamètre).

Travaux de réparations exécutés avec célérité.

Des plombiers et ajusteurs toujours prêts à satisfaire les commandes.

19 juin 1883. 268

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

1884 DE 1884

VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY

TADOUSSAC, CACOUNA.

RIVIERE DU LOUP et MALBAIE

A COMMENCER LE 20 DU PRESENT les vapeurs de première classe bien connus

SAGUENAY, Cap. M. Lecours.

UNION, Cap. M. Alex. Barras.

Partiront du quai Saint-André comme suit:

Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 heures A. M., le Saguenay, pour Chicoutimi, et la Baie des Haies; et arrivera à la Baie Saint-Paul, Malbaie, Rivière du Loup et Tadoussac.

Les MECHREDS et SAMEDIS, à 7.30 A. M., le Union, pour Chicoutimi et la Baie des Haies; arrivant à l'île aux Coudres, La Pointe-aux-Loup, Malbaie, Cap à l'Aigle (si la chose est praticable), Rivière du Loup, Tadoussac et L'Anse-Saint-Jean.

Quittant la Rivière du Loup: Pour le Saguenay, à 5.00 P. M. le même jour; et pour Québec, les mercredis, jeudis et samedis à 5.00 P. M., et les dimanches à 7.00 P. M.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, et au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur de Saint-Augustin, quai Saint-André, et à bord des vapeurs.

A. GABOURY, Secrétaire.

7 juin 1884. 327

Il a été proposé de placer un troisième bateau sur cette ligne de donnes heures en juillet, avis en sera donné sous peu.

UNE BONNE AFFAIRE

LE VAPEUR BIENVEU, de 373 tonneaux, avec ses Chaudières et accessoires, ayant deux engins à basses pressions. Diamètre du cylindre, 24 pouces, longueur du piston 6 pieds.

Ce bateau est bien aménagé pour transporter des passagers et fret.

Pour de plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie, quai Saint-André.

A. GABOURY, Secrétaire.

30 mai 1884. 311

Aux annonceurs des Etats-Unis

THIS PAPER MAY BE FOUND

P. HOWELL & CO'S, NEWSPAPER ADVERTISING BUREAU (10 SPRUCE STREET), where Advertising Contracts may be made for it in NEW-YORK

LE BUREAU DES ANNONCES DE JOURNAUX

La presse et le public doivent au Bureau des annonces de journaux, dirigé par Geo. P. Howell et Cie., de New-York, la plupart des statistiques des journaux américains. Quand cette maison débuta, en 1865, le public ne pouvait avoir accès à rien d'approchant une liste complète de journaux. C'était la coutume des agences de publications de tenir secrètes celles qu'elles possédaient, croyant par là forcer les annonceurs à s'adresser à elles pour les consulter. En 1869 M. Geo. P. Howell et Cie. publièrent le premier almanac des journaux américains. Dans la préface de cet ouvrage on lisait ce paragraphe:

« Nous avons toujours cru, et avons agi dans cette croyance, que, comme agents d'annonces, nous pourrions rendre de bons services à l'annonceur et à l'éditeur, et nous ne connaissons pas de meilleur moyen de les convaincre de la valeur de nos services qu'en publiant ce livre, qui leur permettra de communiquer sans notre aide nous le faisons dans la croyance que nous le persuaderons plus vite par la détermination d'employer et d'entretenir notre agence. »

Le succès de cet ouvrage nous a encouragés à publier dans le vrai. En moins de quatre mois leur maison fut honorée d'un patronage plus considérable que jamais une agence d'annonces n'a obtenu avant eux.